

CSE
LE COMPTE RENDU
FORCE OUVRIERE DU CSE
23 & 24 oct. 19



Ce mercredi 23 et jeudi 24 octobre a eu lieu le comité social et économique à Paris.

SOMMAIRE

- 1/ COMPTE-RENDU DES REUNIONS DU CSE CENTRAL DES 15 ET 16 OCTOBRE 2019
- 2/ SITUATION GENERALE DU RESEAU REGIONAL FRANCE●3
- 3/ MOYENS DE FABRICATION
- 4/ INFORMATION / CONSULTATION SUR L'EVOLUTION DE L'ORGANISATION AU SEIN DES ANTENNES ET DE LA DIRECTION DU RESEAU REGIONAL FRANCE 3 CONCERNANT LE NUMERIQUE / RECUEIL DE L'AVIS
- 6/ INFORMATION SUR LE DEPLOIEMENT DU MODE « PLAYLIST » DANS LES LOCALES EXCENTREES
- 7/ SUIVI DU PROJET DE DEMENAGEMENT DE L'ANTENNE FRANCE 3 PARIS ILE DE FRANCE AU SIEGE FTV
- 8/ SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL
- 9/ VIE DU CSE

1

DECLARATION PREALABLE

Par François Ormain, DSC FO

« Octobre 2019 : un mois historique pour le réseau France 3 avec le fameux projet de déménagement de l'antenne Ile de France au siège parisien qui devient désormais réalité !

« FO revendique la QVT dans le réseau France●3»

Surcharge de travail, manque de suivi individuel, modification des contrats de travail, postes d'atterrissage inconnu pour certains, l'inquiétude est encore bien présente chez les salariés de Vanves. Au moment de l'intégration à la Direction des Moyens de Fabrication du Siège, le flou reste encore

grand pour les techniciens qui ne peuvent pas se projeter dans leur activité à moyen terme.

Pendant ce temps, les JT à blanc ont commencé. La direction en a prévu 11 avec le concours des équipes du Siège. A ce sujet, Force Ouvrière demande :

- que la priorité de la planification soit donnée aux Vanvéens,
- qu'un suivi soit effectué concernant les postes transférés au Siège,
- qu'un suivi sur l'absentéisme et les maladies liés au déménagement soit réalisé,
- qu'un regard soit porté sur la collaboration des CDD de cette antenne.

Enfin, il est souhaitable que des « référents métiers » assurent l'accueil des arrivants pour faire la transition vers leur nouveau service.

Tout cela doit participer des obligations légales de l'employeur de préserver la santé mentale et physique des salariés et répondre en même temps aux accords QVT (Qualité de vie au travail) en vigueur à France Télévisions.

A ce propos, si l'accord QVT est en cours de déploiement sur le réseau, il est bien difficile de faire un premier bilan à l'heure actuelle, pour la simple raison que le nouveau référent réseau vient d'être nommé et qu'il a déjà les pires difficultés à faire remonter des informations des établissements régionaux.

Cela étant les directions régionales ont jusqu'à 2020 pour faire le bilan de l'accord QVT, des actions entreprises dans leurs sites respectifs afin d'améliorer les conditions de travail, d'évaluer les situations de harcèlement sous toutes leurs formes et y répondre.

Les représentants de proximité FO ne manqueront pas d'être vigilants à ces devoirs car les responsabilités sont grandes dans une entreprise ou les risques psychosociaux et l'absentéisme progressent constamment.

Que dire des situations extrêmes: burn out, tentatives de suicide qui ne devraient pas exister dans une entreprise de création et dont les conséquences sociales et économiques impactent douloureusement et durablement des collectifs entiers.

Problèmes de fond structurels, organisationnels, relationnels, aujourd'hui chacun doit s'interroger sur ces phénomènes mortifères avant que le magnifique réseau France 3 ne devienne un formidable gâchis.

Enfin, puisque nous évoquons cet accord QVT, nous nous interrogeons sur la nécessité d'un autre accord pour encadrer les expérimentations qui s'annoncent.

L'accord QVT est parfait, alors que dans le même temps, il nous paraît inimaginable de placer le mot « GPEC » sur un accord qui n'évoque même pas la GPEC (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences) dont l'entreprise a tant besoin.

Pour FO, c'est clair : il est urgent de répondre aux questions clé d'une vraie « gestion prévisionnelle des emplois et des compétences » telle qu'encadrée par la loi : quels métiers en tension ? De quels métiers avons-nous particulièrement besoin ? Et desquels avons-nous moins besoin ?

Il est urgent de « remettre les choses dans l'ordre » et d'ouvrir au plus vite une négociation sur ce sujet alors que l'entreprise est en pleine transformation. » ●

1/ COMPTE-RENDU DES REUNIONS DU CSE CENTRAL DES 15 ET 16 OCTOBRE 2019

Les élus ont pris connaissance des éléments débattus lors de cette instance au niveau de l'entreprise. [Découvrez le compte rendu de FO de ce CSE central en cliquant ICI](#)

2/ SITUATION GENERALE DU RESEAU REGIONAL FRANCE 3

La direction nous a fait part de sa satisfaction concernant les audiences en particulier concernant les nouvelles tranches. On réalise 10 points sur le 11h53 et entre 13 et 15 pour le 18h53. Au sujet des situations de Grenoble et d'Orléans, la directrice du réseau France 3 entend que « ça ne va pas assez vite ». Elle précise néanmoins que Delphine Ernotte s'est déplacée elle-même à Grenoble lors de la 1ère réunion, ce qui signifie quelque chose !

Elle entend aussi le problème de la charge de travail, en particulier sur le 11h53. Le 18h53 est moins affecté, car ce sont souvent les éditions locales (« donc sans grand changement par rapport au passé »). Elle va s'entretenir avec les directeurs régionaux à ce sujet, avec un objectif de réajustements au mois de janvier. Elle enchaîne avec le fait que nous « sommes l'un des plus gros corps de l'entreprise, et tout ne peut se faire en un jour » ! Mais il y a une volonté !

Parmi les événements à venir, de nouvelles diffusions de France Bleu : en novembre pour Quimper, en décembre pour Aix et en janvier pour St Etienne.

3/ MOYENS DE FABRICATION

❖ **Projet de relocalisation des personnels de la direction des moyens de fabrication du site de Lambersart vers le site de Lomme**

Concernant le suivi du déménagement, la direction s'est engagée auprès du CSE central à revenir vers les instances 1 mois avant le déménagement. Des subventions de la ville sont attendues pour financer la partie fiction / post production.

Pas de gardiennage particulier de prévu au 31, rue de Béthune car l'accueil se fera par badge. Sur le site de Lomme, il y aura de la vidéo surveillance. L'activité sera majoritairement sur Paris.

[Découvrez l'avis des élus, en cliquant ICI](#)

❖ **Point d'étape sur le diagnostic en cours sur les dysfonctionnements à la DMF**

La rapporteure de la CSSCT est revenue sur l'expertise effectuée par le cabinet SECAFI, présentée lors du CSE central la semaine précédente.

[Découvrez la restitution de cette expertise dans le compte rendu de FO de ce CSE central en cliquant ICI](#)

Globalement, les élus ont été rassurés par la mise en œuvre d'un ton différent, avec des équipes davantage à l'écoute, davantage conscientes des problématiques vécues. Certes, le plan d'action n'a pas encore été mis en œuvre, mais la communication est un élément important.

Globalement, le constat est fait selon lequel la réforme a été plombée par la concomitance avec d'autres événements, notamment liés aux frais de mission.

La « négociation » sur l'aménagement du réglementaire est toujours en cours, pour permettre un maintien des forfaits pour les personnels très fréquemment sur de longues missions, comme c'est le cas à la fabrique.

4/ L'EVOLUTION DE L'ORGANISATION AU SEIN DES ANTENNES ET DE LA DIRECTION DU RESEAU REGIONAL FRANCE ●3 CONCERNANT LE NUMERIQUE _ RECUEIL DE L'AVIS

Dans l'actualisation de la fiche de poste concernant l'éditeur web, une nouvelle fiche de poste a vu le jour, il s'agit du chargé d'édition numérique. On constate que l'on a retiré les tâches liées à la charte graphique, la mise en ligne des contenus et que l'on a rajouté la contribution à l'animation et la

modération des sites. Le chargé d'édition numérique sera sous la hiérarchie des délégués antennes et aux contenus. La direction réitère qu'elle n'a pas souhaité en faire une fonction de journaliste.

Par ailleurs, concernant la future organisation dans les directions régionales, une matrice de transfert a été présentée aux élus pour présenter les évolutions envisagées. Dans chaque région, un délégué antenne et contenus sera désigné pour exercer une responsabilité globale sur l'ensemble de son périmètre. Dans les grandes directions, il pourra éventuellement être secondé. Dans certaines régions l'organisation « colle » parfaitement avec la cible visée. Dans d'autres, il reste des destinations à trouver !

4

5/ AUDIENCES DES NOUVELLES TRANCHES D'INFORMATION SUR LE RESEAU REGIONAL FRANCE ●3

Le bilan des nouveaux 12-13 et 19-20 est positif. L'allongement de ces tranches

provoque un gain de téléspectateurs. La nouvelle offre de 11h53 nous ramène 10,6 % de part de marché contre 10,2 % sur une période équivalente à la rentrée 2018.

La nouvelle offre de 18h53, nous ramène 13,3% de part de marché contre 11,7 % sur une période équivalente à la rentrée 2018.

6/ INFORMATION SUR LE DEPLOIEMENT DU MODE « PLAYLIST » DANS LES LOCALES EXCENTREES

Un nouveau mode de diffusion (appelé playlist) est proposé pour la diffusion des éditions locales. Plutôt que de procéder au montage et à la diffusion d'une bobine, il est proposé de passer par le biais de Mona Lisa, en enchainant les sujets diffusés depuis un serveur, comme pour les journaux régionaux.

Deux intérêts : gagner en souplesse pour modifier l'ordre des sujets, et gagner du temps pour les transferts de fichiers. Sur ce point, avec l'arrivée de la HD, les temps d'envoi sont en effet beaucoup plus longs avec l'arrivée de la HD. Jusqu'à 37 minutes, par exemple pour une bobine au Havre. L'envoi par sujets sera forcément plus flexible. Un test a été lancé dans 3 locales, correspondant à 3 configurations différentes :

- Sur l'antenne de Haute-Normandie (où il n'y a qu'une locale)
- Sur l'antenne Rhône-Alpes (où il y a deux locales)
- Et sur l'antenne d'Aquitaine (où il y a 4 locales)

Les élus ont dénoncé la précipitation, et le manque de précisions techniques sur ce sujet, plus complexe qu'il n'y paraît. Une commission « nouvelles technologies » sera donc réunie bientôt.

7/ SUIVI DU PROJET DE DEMENAGEMENT DE L'ANTENNE FRANCE 3 PARIS ILE-DE-FRANCE AU SIEGE FTV

Les JT à blanc ont commencé depuis la dernière semaine avant les vacances. Les enchainements ont également démarré. Les arrivées des effectifs se font progressivement durant cette première semaine de vacances, en 4 étapes. Il est prévu que tout soit opérationnel dès dimanche 27 octobre pour le JT soir, afin de pouvoir profiter

d'une première semaine dans cette nouvelle configuration sur une période de basse activité.

Parmi les difficultés majeures, il y'a l'adaptation aux nouveaux outils. En particulier le passage de Mona Lisa au logiciel Gilda, comparable à l'arrivée d'I Média. Les questions de droits sont également plus problématiques au Siège par rapport au réseau. Le suivi des JT, lui ne pose pas de problème en particulier. Le chef de centre précise par ailleurs, qu'il va poursuivre sa mission et son suivi au Siège jusqu'à fin décembre.

8/ SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Les élus ont débattu sur les différents sujets qui affectent l'entreprise en matière de santé au travail.

Concernant l'incendie de Rouen, ils tiennent à saluer la façon dont la direction a géré la situation, allant bien au-delà de ses obligations minimales. Ils soulignent néanmoins le fait que les équipements de protection individuel présents sur les sites sont mal adaptés à ce type de situation. La directrice du réseau annonce qu'elle se rendra

sur Rouen courant novembre, pour un retour d'expérience.

Concernant Grenoble, certains élus contestent le fait que le comité de pilotage mis en place ne soit pas présidé par une personne neutre. La directrice du réseau France 3 précise que la venue de Delphine Ernotte a facilité les échanges, tandis que certains élus soulèvent la sidération que sa visite surprise a pu susciter auprès d'élus locaux. FO ne partage cette position. Il a été redit que l'objectif de la présidente était de comprendre, de réussir à formuler ce qui ne va pas : « impossible d'engager un plan d'action si on ne partage pas le diagnostic » !

Concernant Orléans ; la première réunion s'est déroulée dans de relativement bonnes conditions, en présence du médecin du travail et de l'inspecteur du travail (contrairement à Grenoble).

Par ailleurs, d'autres situations ont été évoquées concernant d'autres sites : en particulier suite à des alertes pour danger grave et imminent à Bordeaux et à Rennes. Des échanges ont également eu lieu par

rapport aux difficultés rencontrées sur le site de la locale de Metz suite à l'engagement d'une nouvelle ligne éditoriales à la rentrée de septembre, ne traitant plus l'actualité de cette zone pourtant très riche. Depuis, la direction régionale a accepté de revoir cette ligne, sans aller pour autant jusqu'à l'organisation précédente. FO s'était déjà exprimé à ce sujet ([voir notre communiqué en cliquant ICI](#)). La situation n'est pas réglée, et mérite d'être suivie.

9/ VIE DU CSE

❖ **Renouvellement d'un(e) RP à France 3 Centre Val-de-Loire, suite à une démission :**

Juliette Roche a été élue à l'unanimité

❖ **Renouvellement d'un(e) RP à France 3 Limousin suite à départ dans le cadre de la RCC :**

Emmanuel Denanot a été élu à l'unanimité

❖ **Information sur la composition de la commission ASC de France 3 Limousin :**

renouvellement d'un-e membre et désignation du-de la président-e, suite à un départ dans le cadre de la RCC :

Laure Michaud a été désignée nouvelle membre de la commission

Anne-Claire Duloisy a été élue Présidente de la commission

❖ **Remplacement de la présidente de la commission antennes numériques et linéaires, information régionale et locale :**

Christophe Porro a été élu Président de la commission.

Prochain CSE Réseau à Orléans : 27 et 28 novembre

Vos élus FO au CSE

Éric Vial (Alsace) - [Gregory Hen](#) (Provence + Vendargues) - [Laurence Romet](#) (Picardie) - [Véronique Chazaud](#) (Paris Île de France) - [Francois Ormain](#) (Basse Normandie) - [Claire Lebret](#) (Auvergne) - [Bruno Demange](#) (Lorraine) - [Fiona Gruau](#) (Pays de Loire) - [Henri Weiken](#) (Alsace)

Représentante syndicale FO au CSE : [Roya Moradpour](#)